

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE du 31 mars 2025 – 19h30 heures

Présents : MM. KARCHER Jacques, VERGER Christelle, THUILLIER Christelle, LERCH Michaël, DAUVERGNE Nathalie, OTT Martial, STUDER Jean-Luc et SIMON Manuela

Absents excusés : Monsieur SCHNEIDER Arthur

Absent non excusé : /

Ont donné procuration :

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 5 mars 2025
- 3) Approbation du Compte de Gestion ex. 2023 BP/BFO
- 4) Approbation du Compte Administratif ex. 2023 BP/BFO
- 5) Affectation des résultats de l'exercice 2023 BP/BFO
- 6) Fixation des taux d'imposition 2024
- 7) Budgets Primitifs 2024 BP/BFO
- 8) DIVERS
 - a. Info Urbanisme
 - b. Journée d'embellissement
 - c. Grands anniversaires
 - d. Fleurissement

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme SIMON Manuela comme secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 05-03-2025

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 5 mars 2025, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Approbation du Compte de Gestion ex. 2024 BP/BFO

COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jacques KARCHER, Maire,

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- après avoir entendu et adopté les comptes administratifs de l'exercice 2024 ;
- après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis, a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - 2- Statuant sur l'exercice des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - 3- Statuant sur la compatibilité des valeurs inactives ;
- DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le Trésorier n'appellent ni observation ni réserve de sa part et correspondent au centime près, en dépenses et en recettes, aux comptes de l'ordonnateur.

4) Approbation du Compte administratif ex. 2024 BP/BFO

COMPTE ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal, réunit sous la Présidence de Jacques KARCHER – Maire, délibérant sur les comptes administratifs 2024 dressés par Jacques KARCHER, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et avoir recueilli les explications techniques nécessaires, donne acte au Maire de la présentation des comptes administratifs, lesquels se résument comme suit :

BUDGET ANNEXE		Résultat cumulé	Résultat exercice	Résultat cumulé
		31/12/2023	2024	31/12/2024
BUDGET FORET	Fonctionnement	94 229,13	-	61 373,06
	Investissement	-1 920,00	-	1 380,00
	Résultat	92 309,13	-	62 753,06
				27 636,07

BUDGET GENERAL	Fonctionnement	134 020,64	90 023,25	216 654,32
	Investissement	-7 389,57	-	13 506,88
	Résultat avant RAR	126 631,07	76 516,37	195 757,87

TOTAL 2 BUDGETS	218 940,20	13 763,31	223 393,94
------------------------	-------------------	------------------	-------------------

Le Maire quitte la salle et ne participe pas au débat ni au vote.

Sous la Présidence de Christelle VERGER, le Conseil Municipal,
APPROUVE les comptes administratifs 2024 – Budget Général et Budget Forêt.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2024 BP/BFO

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2024 DU BUDGET GÉNÉRAL

Le Maire expose que l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit une procédure d'affectation du résultat en réserves. Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement fait l'objet d'une exécution budgétaire après le vote du Compte administratif.

Le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au Compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est un résultat cumulé correspondant à la somme du résultat de l'exercice, augmenté du résultat de l'exercice précédent reporté à la section de fonctionnement du même exercice.

Pour 2024, le résultat cumulé de la section d'investissement fait apparaître un déficit de
– 13 506,88 €

Pour 2024, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est excédentaire de
90 023,25 €

Le Maire propose d'affecter les résultats 2024 du Budget Principal comme suit :

- Déficit d'investissement reporté au (001) pour un montant de : 13 506,88 €
- Excédent d'investissement affecté au 1068 13 506,88 €
- Solde de l'excédent de fonctionnement reporté au (002) pour un montant de :

195 757,87 €

La reprise de ce résultat s'effectuera au budget primitif 2025.

➤ Le Conseil Municipal,
APPROUVE l'affectation des résultats 2024 du Budget Général en fonctionnement et en investissement comme indiqué ci-dessus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2024 DU BUDGET FORêt

Le Maire expose que l'instruction budgétaire et comptable M4 prévoit une procédure d'affectation du résultat en réserves. Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement fait l'objet d'une exécution budgétaire après le vote du Compte administratif.

Le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au Compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est un résultat cumulé correspondant à la somme du résultat de l'exercice, augmenté du résultat de l'exercice antérieur reporté à la section de fonctionnement du même exercice.

Pour 2024, le résultat cumulé de la section d'investissement fait apparaître un déficit de 1 380,00 €

Pour 2024, le résultat cumulé de la section de fonctionnement du budget Régie est déficitaire de 61 373,06 €

Le Maire propose d'affecter les résultats 2024 du Budget Forêt comme suit :

- Déficit d'investissement reporté au (001) pour un montant de : 1 380,00€
- Excédent d'investissement affecté au 1068 pour un montant de : 1 380,00€
- Excédent de fonctionnement au (002) pour un montant de : 27 636,07 €

La reprise de ce résultat s'effectuera au budget primitif 2025.

➤ Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'affectation des résultats 2024 du Budget Régie en fonctionnement et en investissement comme indiqué ci-dessus.

6) Fixation des taux d'imposition 2025

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la fixation des taux d'imposition pour 2025. Le produit des taxes, avec la seule variation des bases d'imposition, se chiffre à 79 554 euros.

Après discussion, le Conseil Municipal décide une augmentation de la part communale de 3,5% du taux de la taxe foncière bâtie (TFB) et non bâtie (TFNB) et de 7,75% de la taxe d'habitation des résidences secondaires (THRS). L'impact financier est défini dans le tableau ci-dessous.

ressources fiscales	taux 2024	montant reçu par la commune	taux 2025	montant prévu par la Commune	augmentation mensuelle par habitant
taxe d'habitation RS	10,64	3 778 €	11,46	4 137 €	0,13 €
taxe foncière bâtie	26,35	58 933 €	27,27	61 030 €	0,89 €
taxe foncière non bâtie	111,61	16 517 €	115,52	17 328 €	0,25 €
total		79 228 €		82 495 €	

Le Conseil Municipal décide de voter les taux tels qu'ils sont présentés ci-dessus.

7) Budgets Primitifs 2025 BP/BFO

EXAMEN DU VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Le Maire présente au Conseil Municipal les projets de budgets primitifs pour l'exercice 2025 sur la base des données chiffrées étudiées lors de l'adoption des comptes administratifs.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Général	403 157,87 €	403 157,87 €	274 112,93 €	274 112,93 €
Budget Forêt	122 779,22 €	122 779,22 €	16 380,00 €	16 380,00 €
Total 2 budgets	525 937,09		290 492,93 €	

➤ Le Conseil Municipal,
APPROUVE, tant en fonctionnement qu'en investissement, les propositions du Maire
et ADOpte les 2 budgets primitifs 2025, Général et Forêt.

8) DIVERS

a. Info Urbanisme

date	nom	prénom	motif
06-02-25	KRAGEN	Nicolas	Agrandissement du hangar
14-02-25	HAURY	Marc	Remplacement porte d'entrée
14-02-25	SCHWEITZER	Mathieu	Rénovation façade (portes et fenêtre)

b. Journée d'embellissement

Madame THUILLIER Christelle indique les différents travaux qui seront à effectuer lors de la journée de travail du 12 avril 2025.

- Cascade
- Eichkopf – écoulement d'eau
- Forst – aménagement source
- Modification éclairage public chez Monsieur SCHWEITZER
- Mise à la terre de la Chapelle
- Boîte à livres
- Mise sous vide des textiles du Gazon Vert

c. Grands anniversaires

nom	prénom	date	célébration
HOFFNER	J-Claude et Josiane	12/04/1975	Noce d'Or
NELL	Yvette	08/05/1940	85
EHRET	Henri	16/05/1940	85
FICHTER	Claude	25/05/1945	80
FROEHLY	François et Sophie	30/07/1975	Noce d'Or
MARGRETER	Angèle	21/10/1945	80
FLECK	Gabriel et Gabrielle	21/11/1975	Noce d'Or
HALLER	André-Monique	19/12/1975	Noce d'Or

d. Fleurissement

Après discussion, il a été décidé d'acquérir des géraniums. Il faut trouver des volontaires pour l'arrosage.

La séance a été levée à 21h45.